

PS-IC ELECTIONS 2024

Bilan et programme

Marchin, une passion en commun

Introduction	3
1. Mobilité et espaces publics	4
1.1. État des lieux :	4
1.2. Nos réalisations concrètes récentes :	4
1.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :	6
2. Enseignement	8
2.1. État des lieux	8
2.2. Nos réalisations concrètes récentes	8
2.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	9
3. Culture	11
3.1. État des lieux	11
3.2. Nos réalisations concrètes récentes	11
3.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	12
4. Sport et santé	14
4.1. État des lieux	14
4.2. Nos réalisations concrètes récentes	14
4.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	16
5. Logement	17
5.1. État des lieux	17
5.2. Nos réalisations concrètes récentes	17
5.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	18
6. Économie et emploi	20
6.1. État des lieux	20
6.2. Nos réalisations concrètes récentes	21
6.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	23
7. Environnement, écologie et cadre de vie	24
7.1. État des lieux	24
7.2. Nos réalisations concrètes récentes	25
7.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	26
8. Services et participations citoyennes	28

8.1.	État des lieux	28
8.2.	Nos réalisations concrètes récentes	28
8.3.	Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	29
9.	Enfance et jeunesse	31
9.1.	État des lieux	31
9.2.	Nos réalisations concrètes récentes	31
9.3.	Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	32
10.	Ainés	33
10.1.	État des lieux	33
10.2.	Nos réalisations concrètes récentes	33
10.3.	Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	34
11.	Solidarité, politique sociale et attention particulière aux personnes en situation de handicap 36	
11.1.	État des lieux	36
11.2.	Nos réalisations concrètes récentes	37
11.3.	Et pour demain, nos propositions sont les suivantes	38
12.	Nos outils et moyens : participation, gestion financière, équipement, supra-communalité et gestion des ressources humaines.....	40
12.1.	Gestion financière	40
12.2.	Équipement	40
12.3.	Supra-communalité.....	40
12.4.	Ressources humaines.....	40

Introduction

MARCHIN, une passion en commun

PS·IC - ELECTIONS COMMUNALES 2024 : DU CONCRET, DES PROJETS !

En 2018, la majorité socialiste s'est ouverte en formant une équipe désormais appelée PS·IC, laquelle entend poursuivre, pour Marchin, ce projet fort et bien ancré depuis de nombreuses années qu'il convient sans cesse d'améliorer, de renouveler, de moderniser, de dynamiser et donc de magnifier.

La législature écoulée n'aura pas été de tout repos. En effet, rapidement confrontés à la crise sanitaire ayant ralenti nos services durant de nombreux mois, ce fut ensuite la guerre en Ukraine et la crise énergétique qui ont sensiblement impacté nos capacités financières.

Malgré ces difficultés, nous pouvons être fiers de notre bilan positif. Celui-ci témoigne de notre expérience de la gestion communale ainsi que de notre compréhension du territoire.

Le projet de la majorité PS·IC pour Marchin, c'est à la fois une bonne connaissance des ressources existantes et des tâches importantes à réaliser, un esprit de rigueur et un souci d'innovation.

Mais le projet PS·IC, c'est avant tout une volonté d'asseoir nos actions sur la participation de tous et l'intelligence collective, dans une écoute constante des citoyens. L'équipe PS·IC vous propose donc de construire ensemble ce projet communal en dépassant les simples promesses électorales afin de conserver la qualité de vie de notre village, préserver le bien-être des citoyens, maintenir les outils existants tout en rencontrant vos attentes.

Notre objectif est que Marchin reste notre premier lieu de bien-être et une commune armée face aux bouleversements sociaux, économiques ou écologiques que nous avons connus, connaissons ou connaissons demain.

Du concret, des projets : vous trouverez ici notre bilan et notre programme pour la prochaine législature.

Dans ce document, les références aux personnes et aux fonctions au masculin visent aussi bien les hommes que les femmes.

1. Mobilité et espaces publics

1.1. État des lieux :

La mobilité aujourd'hui à Marchin c'est :

- 160 kilomètres de voiries communales dont il faut assurer la qualité au prix de lourds investissements lorsqu'on sait qu'un mètre de route coûte environ 1.000 € à 2.000 € en moyenne ;
- Un territoire d'environ 30 km², parsemé de routes plus ou moins larges mais aussi de sentiers et de chemins à entretenir ;
- Un RAVeL et plus particulièrement la ligne 126 que nous partageons notamment avec les communes de Modave et de Clavier ;
- Une collaboration supra-communale via le taxi social « *T'Condruces* », service de transport prioritairement destiné aux plus démunis et aux seniors mais pas exclusivement ;
- Des aménagements en matière de sécurité routière avec une attention particulière à la sécurité des piétons et des vélos notamment (devant l'Athénée, Rue É. Vandervelde, etc.) ;
- De beaux espaces publics tels que nos places, nos forêts et nos campagnes ;
- Des aires de jeux et de détente (sport de rue, espace pique-nique, etc.)

1.2. Nos réalisations concrètes récentes :

- Par l'intermédiaire du plan routes, nous avons investi environ 5 millions d'euros ces dix dernières années afin de pourvoir à la réfection en profondeur, en tout ou en partie, des tronçons suivants :
 - Les tournants du château,
 - La rue Lileau et Fond du Fourneau,
 - La rue du Triffoys,
 - La rue de la Châtaigneraie,
 - La rue Nalonsart,
 - La rue de la Source et rue Thier Boufflette,
 - Le chemin de Malihoux,
 - La rue du Parc,
 - La rue Rouge Renard,
 - Le chemin du Comte,
 - La rue Beaupré,

- La rue Émile Vandervelde,
 - Sur les Bruyères,
 - La rue Grand'Sart.
- Ces trois dernières années, ce sont 3 millions d'euros supplémentaires qui ont été investis pour la rénovation de :
- La Mouchenire,
 - La rue Grand-Marchin (le château)
 - Bagatelle et le chemin de Tharoul

Et plus récemment, nous venons également d'attribuer des marchés publics de travaux pour la rénovation de voiries, des aménagements de mobilité et de sécurité notamment :

- La réfection de la rue de State,
- La réfection de la rue Saule-Marie,
- La réfection du plateau de la rue O. Philippot,
- La réalisation d'un nouveau plateau-ralentisseur aux abords de l'Athénée,
- La création d'une chicane-ralentisseur dans la rue du Fourneau,
- La création d'une zone d'espace partagé et d'aménagement rue Armand Bellery, avec la réfection des dos d'âne.

Aux exercices budgétaires ordinaires, nous avons également effectué de nombreuses réparations de voiries et entretiens de celles-ci ainsi qu'un important entretien du RAVeL, des espaces publics, des sentiers et chemins communaux.

A titre informatif et pour exemple, en 2022, plus de la moitié de nos investissements sur fonds propres a été investi dans nos routes.

Dans l'aménagement de nos espaces publics, nous pouvons souligner les réalisations suivantes :

- Une agora à Marchin Sport ;
- Des panneaux d'entrée de la commune avec nos communes jumelées ;
- L'aménagement des kiosques ;
- L'aménagement des abris et arrêts de bus ;
- Des aménagements en matière de sécurité routière ;

- L’installation de bornes électriques pour les vélos ;
- L’aménagement et l’entretien des RAVeLs et des sentiers.

1.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons le plan routes et la mise en œuvre d’importants budgets pour la rénovation de nos voiries et la réalisation des travaux d’égouttage. En mettant l’accent également sur les aménagements de sécurité ;
- Nous mettrons en valeur les réseaux de sentiers et voies lentes desservants les différents lieux de Marchin ;
- Nous poursuivrons le réaménagement des places de Bel-Air et de Belle-Maison ;
- Nous créerons un parking de co-voiturage à l’arrière du hall omnisports ;
- Nous installerons des bornes électriques publiques de recharges pour les véhicules ;
- Nous poursuivrons la rénovation des aires de jeux existantes et l’installation de nouvelles aires de jeux pour les enfants ;
- Nous préserverons et développerons le RAVeL, atout touristique et outil de développement du sport-nature ;
- Nous soutiendrons la création de jardins collectifs ;
- Nous proposerons l’installation d’équipements de fitness dans l’espace public ;
- Nous actualiserons les panneaux indiquant les rues, directionnels et de signalisation ;
- Nous rénoverons les salles de quartier (Molu, etc.) ;
- Nous encouragerons la verdurisation des cimetières et l’intégration d’espace de vie dans ceux-ci ;
- Nous créerons un espace de célébration multiculturel et multiconfessionnel à Belle-Maison avec la collaboration de la fabrique d’église ;
- Nous effectuerons la réfection de la toiture de l’église de Belle-Maison ;
- Nous élaborerons un plan de mobilité sur l’ensemble du territoire communal ;

- Nous poursuivrons l'amélioration de la place du vélo et plus largement des cheminements doux ;
- Nous travaillerons au renforcement des transports en commun, en négociation avec les services du TEC (exemple : prolongation de la ligne Cit'huy bus au minimum jusqu'à la hauteur de l'usine Safran) ;
- Nous développerons une aire de service « Camping-car » sur le territoire communal ;
- Nous connecterons le RAVeL aux hameaux notamment par la finalisation des « points nœuds » ;
- Nous réaliserons des abribus participatifs ;
- Nous pérenniserons le taxi social « T'Condruses » ainsi que le « Triporteur » ;
- Nous fleurirons l'espace public ;
- Nous installerons des fontaines d'eau potable dans nos écoles et nos espaces publics.

2. Enseignement

2.1. État des lieux :

L'enseignement communal à Marchin comprend trois implantations, à savoir :

- L'école de Belle-Maison, qui dispose d'outils performants et adaptés aux exigences pédagogiques actuelles avec des classes permettant le travail par cycles, une agora, une salle multimédia, une salle de psychomotricité et une cuisine pour les classes maternelles ainsi que des nouveaux écrans interactifs ;
- L'école de la Vallée, laquelle dispose d'un cadre idéal dans un écrin de verdure avec un projet pédagogique tourné également vers la nature et l'environnement ;
- L'école des Bruyères visant l'accueil des plus petits (classes maternelles) dans une ambiance familiale.

Le projet pédagogique de notre enseignement communal se veut accessible à tous, en particulier par la gratuité de l'enseignement.

En effet, nous souhaitons aboutir à une gratuité totale ou quasi-totale de l'enseignement en permettant à nos enfants d'acquérir toutes les compétences de base et donc un apprentissage solide.

Le projet se fonde également sur la construction de la citoyenneté, sur des activités d'éveil et de sensibilisation aux arts et aux sciences.

Une école des devoirs, encadrée par des enseignants, est organisée quotidiennement. Des périodes de remédiation sont affectées afin de suivre les enfants en demande d'encadrement.

La commune de Marchin dispose également d'un accueil extra-scolaire de qualité garantissant l'épanouissement des enfants avant, pendant mais aussi après l'école.

2.2. Nos réalisations concrètes récentes :

Après l'implantation de Belle-Maison, c'est l'école de la Vallée qui est en passe d'être remise à niveau.

En effet, les travaux d'extension et de rénovation du bâtiment viennent de démarrer. C'est un projet d'un peu plus d'un million d'euros.

Cette implantation sera elle aussi, tout comme les Bruyères et Belle-Maison, dotée d'écrans numériques interactifs et constituera un outil performant adapté aux exigences pédagogiques actuelles.

Nous avons également développé :

- Un chantier participatif en écoconstruction qui a permis la naissance d'une yourte pédagogique ;
- La mise à disposition de tableaux numériques dans les différentes implantations ;
- La mise en œuvre de cantines rebelles qui ont investi les écoles pour permettre aux enfants de manger de manière équilibrée avec des produits locaux, réduisant les déchets alimentaires ;
- Un jardin communal jouxtant l'école de la Vallée permettant aux Marchinois et aux éleveurs de cultiver les uns à côté des autres des légumes et des plantes aromatiques ;
- Des heures supplémentaires pour les cours de langue et les cours d'éducation physique ;
- Une puéricultrice pour chaque implantation maternelle ;
- L'animation « Les grandes questions » dans le cadre du cours de citoyenneté pour les élèves de 5^e et de 6^e année primaire ;
- L'accueil extrascolaire dès 7h00 et jusqu'à 18h30 durant toute l'année scolaire ;
- Un accueil extrascolaire également pendant les vacances pour les enfants de 2 ans ½ à 12 ans, financièrement accessible à tous. Nous avons engagé sur fonds propres des agents supplémentaires pour renforcer cet accueil ;
- Une prise en charge sur fonds propres d'une partie du prix des cours de natation au vu de l'inflation ;
- Un soutien logistique aux comités scolaires.

2.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous proposerons une meilleure sécurisation des abords de nos écoles et des passages piétons ;
- Nous maintiendrons et renforcerons l'accueil extrascolaire ;
- Nous proposerons la création d'une école des devoirs ;
- Nous poursuivrons l'extension des outils numériques dans chaque implantation ;
- Nous finaliserons les travaux de rénovation et d'extension de l'école de la Vallée ;
- Nous poursuivrons le projet de création d'une nouvelle école aux Bruyères ;

- Nous rénoverons le préau à Belle-Maison (maternelles) ;
- Nous proposerons l'acquisition d'un nouveau car communal ;
- Nous poursuivrons les efforts permettant d'aboutir à une gratuité totale de l'enseignement ;
- Nous poursuivrons le partenariat avec l'école de cirque et le Ry-de-Lize ;
- Nous soutiendrons l'organisation de voyages culturels avec les communes jumelées et le renforcement des jumelages interscolaires.

3. Culture

3.1. État des lieux :

Marchin est connu et reconnu pour son important pôle culturel, notamment au travers de ses outils que sont :

- Un centre culturel, rebaptisé OYOU, qui s'étend sur les territoires de Marchin, Modave et Clavier, lequel propose une programmation de qualité dont la biennale de photographie en Condroz ;
- Une bibliothèque, également rebaptisée OYOU, et qui, après s'être étendue à Modave, s'étend aujourd'hui à Clavier dans le cadre du nouveau contrat-programme ;
- Un espace public numérique (EPN), en collaboration avec la bibliothèque et le service seniors, mais aussi avec le centre d'insertion socioprofessionnelle « Devenirs » et l'agence de développement local (ADL), ce qui en fait un lieu de formation à l'informatique pour tous ;
- « Latitude 50 », reconnu comme l'un des 10 centres d'art scénique par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ayant réussi le pari audacieux d'implanter en zone rurale le pôle des arts, du cirque et de la rue pour l'ensemble de la Wallonie, lieu de diffusion et de création de spectacles ;
- L'école de cirque de Marchin qui accueille annuellement +/- 600 enfants à Marchin et coorganise le Festival des arts de la rue de Huy, avec Latitude 50 ;
- Le bistro, lieu de rencontre par excellence des Marchinois à Grand-Marchin (on y mange, on y boit, on y « coworke », on y refait le monde) ;
- Un soutien permanent aux associations, comités et fêtes de quartier ;
- Un soutien à l'atelier gravure, notamment par la mise à disposition de locaux ;
- Dans le domaine musical, des animations et stages musicaux avec les enfants, un soutien à la Fête de la musique, à l'Ereff'stival, ainsi qu'à la chorale Émotions ;
- Des jumelages forts avec les communes de Senones en France, Vico del Gargano, Vernio et Mel en Italie et, dernièrement, Jettingen en Allemagne.

3.2. Nos réalisations concrètes récentes :

Au cours de cette dernière législature, nous avons soutenu le développement du pôle des arts du cirque et de la rue, ce qui a permis la création d'une vingtaine d'emplois.

La construction du cirque en dur représente un investissement de +/- 2,5 millions d'euros pour une part communale propre équivalent à seulement 10% du projet.

La Commune et Latitude50 ont également osé le pari de démonter et remonter une maison en ossature bois dite « La maison de Mouscron » (économie circulaire, réemploi), destinée à accueillir des familles d'artistes en résidence s'inscrivant ainsi dans un projet de promotion de la parentalité au sein du monde circassien et du spectacle.

C'est la pari marchinois de considérer la culture comme moteur d'épanouissement et d'émancipation mais également comme vecteur de redéploiement économique.

Par ailleurs, nous continuons bien évidemment à soutenir notre centre culturel, devenu OYOU par l'extension de son champ d'activités sur les communes de Modave et de Clavier.

Nous avons également inauguré une œuvre pour la mémoire de l'immigration et soutenu les associations et comités de quartier tels que les Condromadaires pour l'organisation de la Fête de la musique, les organisateurs de la Fête de la ruralité, les organisateurs de l'Éreff'stival et bien d'autres.

3.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

Marchin a bien compris que la culture constituait un socle de cohésion sociale.

Pour ces raisons notamment :

- Nous poursuivrons notre politique culturelle audacieuse en pérennisant nos opérateurs culturels et en renforçant leur complémentarité ;
- Nous garantirons à tous une offre culturelle de qualité et serons particulièrement attentifs aux besoins de la personne porteuse de handicap(s) ;
- Nous maintiendrons notre soutien aux groupements marchinois et à toutes les initiatives qui renforceront la vie dans les quartiers et la cohésion sociale (fêtes, aménagement de salles de quartier, opération voisins solidaires, etc.) ;
- Nous soutiendrons l'expression de la créativité ;
- Nous soutiendrons la réalisation d'une œuvre pour la mémoire dans le parc de l'Athénée ;
- Nous amplifierons les échanges culturels avec nos villes et communes jumelées ;
- Nous poursuivrons notre projet de création de logements d'artistes autour du pôle culturel ;

- Nous maintiendrons nos collaborations entre nos écoles et les différents opérateurs culturels de la commune ;
- Nous continuerons à soutenir le coworking, la bibliothèque et le bistro ;
- Nous créerons un parking public sur le site culturel de Grand-Marchin pour y améliorer la mobilité ;
- Nous développerons l'accès à la culture par des chèques-culture et des packs-culture pour les 16-18 ans ;
- Nous poursuivrons la décentralisation des activités culturelles dans nos quartiers et chez l'habitant ;
- Nous mettrons en place des projets « Culture pour tous » et « Musique pour tous »
- Nous proposerons l'organisation d'une journée « CULTURE ».

4. Sport et santé

4.1. État des lieux :

Notre commune rurale compte environ 5.500 habitants et peut se targuer de posséder notamment un hall omnisports, des infrastructures de qualité pour les deux clubs de football, des espaces dédiés aux sports de rue, des locaux et salles communales servant à l'exercice de certaines disciplines sportives. Les infrastructures sont gérées de façon participative par la Régie des sports.

Si les résultats de nos sportifs nous réjouissent et permettent le rayonnement de la Commune, le sport rime aussi pour nous avec esprit collectif, égalité des chances et santé.

Cette politique de la santé et du sport se concrétise notamment par :

- Un soutien important au nombreux clubs sportifs marchinois ;
- Le sport vert via le RAVeL et un réseau de promenades ;
- Un encouragement de la pratique sportive pour tous ;
- Une attention particulière pour les personnes en situation de handicap avec le développement de nouvelles pratiques sportives ;
- La promotion d'un « manger sain » notamment au travers des repas proposés à la Maison des solidarités ou encore des Cantines rebelles au sein de nos établissements scolaires.

La commune, via son CPAS et les services sociaux, reste également attentive à la santé physique et mentale de ses citoyens.

En tant qu'actionnaire, Marchin soutient et défend également le Centre Hospitalier Régional de Huy, outil majeur pour l'accès complet aux soins de santé dans notre région.

Le nouvel hôpital permet un accueil de qualité avec un nouveau service des urgences, des chambres rénovées et un équipement médical dernier cri. En outre, intégré au réseau « Elipse », il permet un accès à toutes les spécialisations et aux techniques médicales de pointe.

Enfin et plus récemment, la commune a également investi dans l'implantation et l'inauguration d'un Espace générations santé.

4.2. Nos réalisations concrètes récentes :

Cette dernière législature, d'importants investissements ont été consentis dans le sport et la santé notamment pour :

- La rénovation complète de la toiture du hall omnisports ainsi que le remplacement de l'éclairage existant par un tout nouvel éclairage LED ;
- La réalisation de nouveaux terrains de football au profit des infrastructures du club de Marchin Sport pour un peu plus d'1.200.000 €, dont environ 350.000 € de fonds propres communaux ;
- La création d'un terrain multisport à Marchin Sport ouvert à tous ;
- L'installation de bornes de recharges électriques pour vélos ;
- Le remplacement de l'éclairage du terrain de football de Vyle-et-Tharoul ainsi que la participation dans des travaux de rénovation et d'infrastructures. Notamment l'acquisition de deux tracteurs-tondeuses professionnels pour l'entretien des terrains de foot ;
- Le maintien des soutiens aux nombreux clubs sportifs ;
- La continuation du projet « Je cours pour ma forme » et la mise en place de « Je marche pour ma forme » ;
- Le développement de nouvelles pratiques sportives pour tous avec une attention particulière pour la personne en situation de handicap (création d'un club de boccia, montée de la basse incluant des résidents du Château Vert, création de parcours VITA éphémères dans le bois de Sandron, collaboration entre nos écoles et le Ry-de-Lize, soutien au Ry-de-Lize dans ses différents projets notamment son école d'équitation, etc.).

En ce qui concerne plus particulièrement la santé, Marchin est fier d'avoir pu :

- Inaugurer un Espace générations santé via l'achat d'un bâtiment à vocation médicale pour convertir le lieu et y installer notamment les services de l'ONE et différentes activités destinées à améliorer l'accès à la santé de toutes les générations (sport pour tous, dons de sang, réseautage de paramédicaux, conférences thématiques, activités séniors, etc.) ;
- Adhérer au projet « Ville amie démence » et ainsi avoir mis l'accent sur la santé mentale ;
- Développer le sport après cancer devenu « Sport pour tous » en collaboration avec le CHU ;
- Encourager le « manger sain » par les actions menées dans nos écoles ou encore via les services du CPAS ;

- Soutenir le groupe local des A.A. notamment par la mise à disposition d'un local.

4.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons l'amélioration des infrastructures sportives et notamment des bâtiments ;
- Nous travaillerons à la rénovation énergétique de la salle de gym du Fourneau, dans un souci de réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux ;
- Nous maintiendrons nos soutiens aux nombreux clubs sportifs marchinois ;
- Nous encouragerons les partenariats et synergies avec les communes voisines en matière de sport ;
- Nous resterons attentifs à l'élargissement du sport pour tous, notamment pour la personne en situation de handicap et pour les personnes défavorisées (accès, mobilité, possibilité de chèque-sport, etc...) ;
- Nous défendrons l'inclusion par le sport et la promotion du sport féminin ;
- Nous créerons des espaces publics dédiés au sport avec des équipements de fitness, notamment un skate park ;
- Nous proposerons la création d'un terrain de pétanque à Bellaire ;
- Nous soutiendrons le Centre Hospitalier Régional de Huy dans le cadre de sa nouvelle phase de travaux pour la restauration complète de l'hôpital ;
- Nous resterons attentifs à l'accès aux soins de santé pour tous et à la médecine de proximité ;
- Nous proposerons la création d'un réseau de professionnels de la santé ;
- Nous organiserons une journée sportive en collaboration avec les clubs afin de promouvoir le sport ;
- Nous proposerons des formations aux premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.

5. Logement

5.1. Etat des lieux :

Nous possédons une offre importante et diversifiée de logements publics :

- Une centaine de logements sociaux dont 21 nouveaux logements « basse énergie » au Thier-de-Huy ;
- Des logements d'urgence et des initiatives locales d'accueil ;
- La Belle-Maison, un immeuble de 46 appartements destinés à nos séniors, dont trois logements sont réservés à des personnes porteuses d'un handicap léger ;
- Des logements moyens locatifs à l'ancienne Crémaillère ;

Pour nous, bien se loger est un droit fondamental et nous devons défendre une politique de mixité sociale en gardant à l'esprit le souci de rénovation et d'amélioration des performances énergétiques de ces logements.

C'est notamment pour ces raisons que nous collaborons étroitement avec la société de logements de service public Meuse-Condroz-Logement et l'Agence Immobilière Sociale de Huy dans nos différents quartiers.

Depuis plusieurs années, nous avons également adopté une politique de lutte contre les logements inoccupés avec un recensement méticuleux et un suivi régulier auprès des propriétaires de ces logements, ce qui permet d'enclencher des rénovations pour certains biens et d'en remettre d'autres sur le marché de la location ou de la vente.

5.2. Nos réalisations concrètes récentes :

- La notion d'un toit pour tous a toujours été un moteur de notre action. Le fruit d'une collaboration entre la commune et le CPAS a notamment permis la transformation d'une maison en deux logements d'urgence à Grand-Marchin ;
- Nous avons également installé des logements d'urgence au-dessus de l'Espace générations santé, lesquels ont spécialement été utiles lors de l'arrivée des réfugiés ukrainiens ;
- Nous avons en outre soutenu les projets immobiliers développés par Meuse-Condroz-Logement au Thier-de-Huy, avec la création de 21 logements publics basse énergie ;
- La Belle-Maison a fait également l'objet d'investissement dans le but de remplacer progressivement les châssis et adapter les sanitaires. Une attention particulière a été également apportée à l'amélioration de la convivialité, à la création d'espaces collectifs et à l'aménagement d'espaces verts à l'arrière du bâtiment ;

- Nous nous appuyons également sur le Groupe d'Action local (GAL) Pays des Condruses pour poursuivre les réflexions en matière de logements et d'énergie, ce qui nous a conduit dernièrement à l'adhésion d'un projet Smart région 2023, lequel est destiné à la mise en œuvre de partage d'énergie au sein du quartier d'habitations sociales (résidence de Senones) ;
- Nous avons aussi entamé, avec l'appui du GAL, une réflexion sur l'accès au logement au regard des nouvelles façons d'habiter (habitat léger, coliving, habitat kangourou, etc.) ;
- Nous avons imaginé et réalisé le programme « Renov'Energie » afin d'accompagner les propriétaires privés dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments par l'octroi de primes complémentaires mais également par un accompagnement technique.

5.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons la création de logements publics au Thier-de-Huy avec 14 nouveaux logements destinés à offrir des habitations décentes et accessibles financièrement à de nouvelles familles ;
- Nous soutiendrons la création de nouveaux types de logements et notamment les logements kangourous et/ou l'habitat léger ;
- Nous poursuivrons la rénovation et l'entretien des logements publics avec Meuse-Condroz-Logement ;
- Nous poursuivrons la rénovation et l'entretien de la Belle-Maison ;
- Nous créerons des logements tremplins pour les jeunes ;
- Nous créerons de nouveaux logements d'urgence ;
- Nous revitaliserons le projet de Résidences citoyennes marchinoises (RECIMA) en collaboration avec la Société Wallonne du Logement et l'intercommunale AGILIS ;
- Nous poursuivrons une politique de logements pour tous ;
- Nous encouragerons la création de logements à loyer modéré dans les projets résidentiels d'importance ;
- Nous participerons au projet des 31 communes de l'arrondissement de Huy-Waremme : « Territoire zéro sans-abrisme » ;
- Nous défendrons l'individualisation des droits notamment au travers des baux de colocation ;

- Nous repenserons les habitats des séniors, en collaboration avec le conseil des aînés ;
- Nous encouragerons la vie de quartier ;
- Nous maintiendrons et renforcerons notre service logement, destiné à fournir une aide aux particuliers, avec notamment des informations proactives sur les techniques d'écoconstruction, sur les investissements économeurs d'énergie et les moyens de les financer ;
- Nous créerons une communauté d'énergie au sein du quartier de Senones avec l'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre du projet « Smart Région 2023 » ;
- Nous apporterons une attention particulière aux dossiers d'urbanisme, au regard, notamment, des aspects de mobilité, d'épuration des eaux, mais également en matière de densification de l'habitat sur le territoire ;

6. Économie et emploi

6.1. État des lieux :

La commune de Marchin présente un revenu médian supérieur à ceux de la province et de la Wallonie (28.482 € en 2020, contre 24.581 € en province de Liège et 24.808 € en Wallonie, ou encore 26.412 € en Belgique).

Le taux de chômage à Marchin est également inférieur aux taux de la province de Liège et de la Wallonie (7,4 %, contre 10,2 % en Province de Liège et 9,9 % en Wallonie).

Ainsi, si les indicateurs socio-économiques de Marchin dévoilent une situation plus favorable qu'en province de Liège ou en Wallonie, c'est grâce, entre autres, à notre politique de développement économique au moyen des outils que sont :

- L'Agence de Développement Local (ADL), avec pour mission le développement économique et l'aide à la création d'emplois ;
- Le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des Condruses, dont Marchin est un des grands promoteurs, ayant depuis toujours défendu l'idée maitresse de mutualiser les ressources pour permettre la réalisation de projets pouvant ensuite être portés par notre commune (exemples : Point Ferme, Point Vert, Agri-Urbain, MonCondroz.be, etc.) ;
- Le CPAS (Centre Public d'Aide Sociale), qui a pour mission l'insertion socio-professionnelle. Pour ce point, nous pouvons compter sur la Maison des Solidarités. A titre d'exemple, son action a permis la création d'emplois en économie sociale, d'emplois pour plusieurs travailleurs volontaires, d'emplois via les articles 60, et bien d'autres.
- Le soutien à « Marchin Entreprend », collectif regroupant indépendants, PME, artisans et acteurs économiques ou associatifs, avec pour objectif notamment de développer l'activité économique locale et de maintenir un emploi de qualité (journée de l'entrepreneur, table ronde, rallye entreprise, etc.) ;
- Le soutien à l'ASBL Devenir, acteur clé dans la formation professionnelle et la réinsertion ;
- Le projet culturel fort, porteur de dynamisme et de redéploiement économique, porté tant par le privé que par le public et permettant notamment la création d'emplois directs et indirects, avec des retombées pour l'HORECA, le tourisme et les commerçants locaux (pour exemple, la dynamique autour du projet circassien a permis la création d'une vingtaine d'emplois !) ;
- Le redéploiement économique de la vallée du Hoyoux et l'assainissement du site Godin, en collaboration avec Spi ;

- Une région de tourisme vert et culturel, en collaboration avec la maison du tourisme « Terre de Meuse », le syndicat d’initiative « Entre eaux et châteaux » et les opérateurs culturels (Latitude50 et sa programmation de spectacles, OYOU et sa biennale de photographie, etc.) ;
- Un espace de coworking à la bibliothèque, au bistro à Grand Marchin et au relais à Vyle-et-Tharoul ;
- Un dynamisme local porteur de développement économique ;
- Une mise en valeur de la vie dans nos campagnes et du secteur agricole au travers notamment de la Fête de la ruralité.

6.2. Nos réalisations concrètes récentes :

Au cours de cette législature, après plus de 30 ans de batailles, nous avons enfin obtenu l’assainissement et l’équipement du site Godin, qui permet l’installation de nouvelles entreprises.

Toujours dans le cadre du redéploiement de la vallée du Hoyoux, grâce à notre ténacité, nous avons également pu convaincre l’entreprise Safran Blades de s’installer dans d’anciens halls occupés autrefois par Arcelor.

L’arrivée de Safran sur notre territoire communal marque un nouvel élan pour notre vallée et notre commune, avec la création de plus de 100 emplois et la possibilité de construire, autour de ce grand opérateur économique, de nouveaux pôles.

Nous avons aussi procédé à une mise en valeur du RAVeL, comme point de départ du développement touristique de notre commune, en nous appuyant sur le syndicat d’initiative « Entre eaux et châteaux », avec des aménagements d’aires de pique-nique conviviales et des panneaux didactiques mettant en valeur le patrimoine historique du RAVeL.

En outre, nous avons :

- Amélioré la communication sur les gîtes ruraux, via le site internet et l’application de la Commune, en créant une rubrique : « Où dormir ? » ;
- Installé des bornes électriques vélo sur le site culturel de Grand-Marchin et sur le site de Belle-Maison, mais également à Vyle-et-Tharoul, près de l’ASBL Devenirs ;
- Soutenu les projets culturels (biennale de la photo, pôle circassien, etc.) qui permettent de faire découvrir et rendre attractive notre magnifique commune pour de nombreux visiteurs extérieurs ;
- Créé, à intervalles réguliers, un « espace de développement local », avec la participation et la mise en valeur d’artisans locaux lors du marché hebdomadaire du vendredi ;

- Créé un folder contenant des bons de réduction encourageant les Marchinois à consommer local en mettant en avant les commerces, les artisans, les services et tout autre secteur d'activités qui le souhaitaient ;
- Aidé financièrement les commerçants locaux ayant particulièrement souffert durant la crise sanitaire ;
- Permis l'implantation de 5 entreprises et autres activités sur le site Godin ;
- Collaboré avec Spi pour la création d'une voirie et des équipements nécessaires à l'installation d'autres commerces sur le site Godin ;
- Maintenu l'opération « Été solidaire » qui permet à la Commune de Marchin d'engager des étudiants durant l'été pour réaliser des travaux, par exemple chez les seniors qui en font la demande ;
- Développé des ateliers intergénérationnels dans le cadre du plan de cohésion sociale (ateliers mêlant seniors et enfants) ;
- Soutenu et développé l'opération « Bricoleur solidaire » s'adressant à un public en recherche d'emploi afin de réaliser des petits travaux d'aménagement chez des personnes en situation de précarité matérielle, notamment chez les personnes âgées ;
- Organisé le salon de l'emploi ;
- Organisé le salon du job étudiant, en collaboration avec Infor'Jeunes Huy et notre service PCS (Plan de Cohésion Sociale) ;
- Proposé une formation au permis de conduire théorique, en collaboration avec nos services PCS ;
- Déployé le site MonCondroz.be via le GAL ;
- Assuré l'installation d'un distributeur de billets de banque « Batopin », suite au départ de Belfius ;
- Soutenu Marchin entreprend et son réseau de développement ;
- Soutenu le développement de Devenirs ;
- Rénové et redynamisé le magasin de seconde main ;
- Pérennisé le restaurant solidaire au sein de la Maison des solidarités ;
- Soutenu les commerçants locaux dans le cadre des crises sanitaires et de la crise énergétique.

6.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons la reconversion de la vallée du Hoyoux autour de l'installation de Safran Blades.
- Nous poursuivrons également le développement de l'ancien site de la Bascule, en permettant l'installation d'appartements mixtes et d'un commerce de proximité.
- Nous travaillerons au renforcement des transports en commun, en négociation avec les services du TEC (exemple : poursuite de la ligne Cit'Huy bus au moins jusqu'à l'usine Safran).
- Nous soutiendrons les commerçants et artisans locaux ;
- Nous maintiendrons notre soutien au développement des circuits courts et du réemploi (GAL, Devenirs, etc.).
- Nous maintiendrons notre soutien au secteur agricole, maraîcher et au secteur équestre.
- Nous susciterons l'organisation de formations professionnelles adaptées à notre secteur économique. Le tout en collaboration avec « Marchin Entreprend ». Une attention particulière sera portée aux métiers de demain.
- Nous soutiendrons la création de coopératives d'achats groupés, si possible en lien avec le tissu économique local.

7. Environnement, écologie et cadre de vie

7.1. État des lieux :

La défense de notre environnement, de l'écologie et de notre cadre de vie de manière générale a toujours été une de nos priorités.

C'est dans cet esprit notamment que nos actions se sont déclinées comme suit :

- La sensibilisation et l'information de la population aux questions environnementales grâce notamment à notre service éco-conseil ;
- L'organisation d'ateliers de sensibilisation et de modules de formation à la mise en œuvre d'éco-matériaux en collaboration avec Devenirs, le GAL et le PCS (ex : projet participatif de la yourte à l'école de la Vallée) ;
- L'élaboration d'un projet mené avec le Collectif 13, qui a abouti à la rénovation durable d'un immeuble de quartier à Senones ;
- L'investissement dans l'isolation des bâtiments communaux (rénovation complète de la toiture du hall omnisports, remplacement des châssis de la Belle-Maison, installation de panneaux photovoltaïques, remplacement de l'éclairage public par du LED, etc.) ;
- La protection de l'environnement naturel, avec une gestion différenciée des espaces verts et notamment un fauchage tardif, ou encore la promotion de la Journée de l'arbre, le projet Cap hirondelles favorisant la construction de nids ou l'adoption de pratiques d'entretien écologique ayant d'ailleurs mené à l'acquisition, via le GAL, d'un désherbeur thermique ;
- Le soutien à la création de réserves naturelles (le Chaffour, Triffoys, etc.) ;
- La collecte et le tri des déchets (Marchin était une des six communes belges retenues comme communes-pilotes dans le tri étendu des PMC et la collecte des papiers-cartons dans le conteneur jaune). Marchin s'est également affilié à la Ressourcerie du Pays de Liège pour la collecte des encombrants à domicile ;
- La protection des eaux, grâce notamment à l'adhésion au contrat de rivière Meuse-Aval, visant notamment à la protection des berges et des rivières ;
- Un programme d'égouttage et une politique d'assainissement des eaux usées, avec notamment le nouvel égouttage de la rue Émile Vandervelde ;
- Le soutien des initiatives supra-communales avec le GAL Pays des Condruses, telle que l'adhésion à POLLEC (Politique Locale d'Énergie Durable et du Climat) ;

- L'engagement d'un agent POLLEC communal ;
- La promotion du bio et des circuits courts (Point ferme, Hall relais, Point vert, Agri urbain, etc.) ;
- Une politique de lutte contre le logement inoccupé ;
- Un service logement permettant de fournir une aide aux particuliers (recherches de primes rénovation, etc.)

7.2. Nos réalisations concrètes récentes :

Préoccupés par l'écologie et le cadre de vie, nous avons notamment :

- Procédé au remplacement de l'éclairage public par de l'éclairage LED sur tout le territoire permettant ainsi de réaliser 66 % d'économie d'énergie, en s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique en faveur du climat ;
- Engagé un coordinateur pour piloter le plan climat communal (POLLEC) ;
- Remplacé la toiture du hall omnisports et renforcé son isolation ainsi que remplacé l'éclairage en passant au LED ;
- Initié la réalisation d'un projet de production d'énergie durable, par la création d'un réseau de chaleur urbain pour alimenter 5 bâtiments communaux avec une chaudière à bois, le tout pour un investissement d'environ 1.100.000 € avec près de 700.000 € d'investissement communal ;
- Initié les dossiers de rénovation énergétique des bâtiments communaux et notamment de la salle de gym du Fourneau, ainsi que des bâtiments occupés par le centre culturel ;
- Soutenu la création de logements publics basse énergie au Thier-de-Huy ;
- Procédé à l'extension du réseau d'égouttage de la rue Émile Vandervelde ;
- Signé la convention des maires et rejoint les villes et communes européennes dans leur engagement en vue de diminuer leurs émissions de CO₂ ;
- Accompagné les ménages pour la rénovation de leur logement via « Rénov'énergie » ;
- Travaillé à la réduction des dépenses énergétiques dans les bâtiments publics ;
- Travaillé à l'installation d'outils de monitoring quant aux consommations d'énergie ;
- Favorisé l'emploi des énergies renouvelables ;

- Réalisé une yourte passive énergétiquement et contenant des matériaux de réemploi, dans le cadre d'un chantier participatif à l'école de la Vallée ;
- Encouragé le caractère 100% passif sur le plan énergétique du cirque en dur.

7.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons la rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment les dossiers de rénovation de la salle de gym du Fourneau et des bâtiments occupés par le centre culturel OYOU ;
- Nous concrétiserons le projet d'aménagement de la place de Belle-Maison, subsidié à concurrence de 500.000 € par la région Wallonne via Cœur de Village ;
- Nous poursuivrons la rénovation des abribus ;
- Nous créerons des plaines de jeu dans chaque hameau ;
- Nous créerons un jardin collectif ;
- Nous soutiendrons la création d'un club horticole sur la commune ;
- Nous installerons des équipements de fitness dans l'espace public ;
- Nous actualiserons les panneaux indiquant les rues, les panneaux directionnels et les panneaux de signalisation ;
- Nous rénoverons les salles de quartier (Molu, etc.) ;
- Nous créerons de nouveaux espaces de rencontres au sein des quartiers ;
- Nous soutiendrons les projets citoyens d'embellissement de l'espace public ;
- Nous soutiendrons les projets citoyens/associatifs permettant de centraliser et mutualiser l'acquisition de matériel événementiel et/ou de matériel d'entretien des espaces verts publics/privés.
- Nous poursuivrons l'extension du réseau d'égouttage (Beau-Séjour, Thier-de-Huy, etc.) ;
- Nous protégerons la biodiversité ;
- Nous organiserons une fête de la nature (bourse aux plantes, graines, balades, etc.) ;
- Nous soutiendrons la création d'un collectif nature, en lien avec Natagora ;

- Nous soutiendrons la plantation de haies et le maintien des écosystèmes, tout en sensibilisant les citoyens sur leur nécessaire entretien ;
- Nous concrétiserons le projet de création d'un réseau de chaleur urbain destiné à alimenter 5 bâtiments communaux, avec l'installation d'une chaudière à bois adossée au hall omnisports ;
- Nous installerons des panneaux photovoltaïques sur la toiture du hall omnisports, afin de rendre celui-ci autonome et suffisant en consommation électrique ;
- Nous créerons un arborétum dans la vallée du Hoyoux, destiné à mettre en valeur les arbres de nos régions ;
- Nous renforcerons l'entretien des espaces publics et la rénovation de ceux-ci ;
- Nous verdurons les cimetières et fleurirons l'espace public ;
- Nous mettrons en place un schéma de développement local ;
- Nous défendrons une politique urbanistique visant au maintien du caractère rural de notre village ;
- Nous poursuivrons nos actions de sensibilisation et de prévention en matière de déchets et d'écologie ;
- Nous renforcerons la lutte contre les dépôts sauvages et clandestins ;
- Nous défendrons notre patrimoine (filtre à eau, églises, bâtiments communaux, espaces publics, kiosques, etc.) ;
- Nous développerons les actions visant à réduire l'empreinte carbone et à baisser les consommations d'énergie, via notamment le monitoring des consommations dans nos bâtiments publics ;
- Nous développerons un réseau d'énergie partagée (quartier Senones) ;
- Nous proposerons le ramassage des sapins de Noël et un appui logistique communal à l'entretien des haies privatives.

8. Services et participations citoyennes

8.1. État des lieux :

Marchin peut compter sur une administration riche en services, au-delà même des missions légales et obligatoires assignées aux communes (état civil, urbanisme, service travaux, etc.).

A titre d'exemples, la Commune de Marchin déploie de nombreux services à la population :

- Une éco-conseillère,
- Une Agence de développement local,
- Une Régie des sports,
- Un service Plan de cohésion sociale (PCS),
- Un service petite enfance et accueil extra-scolaire,
- Un service seniors et égalité des chances,
- Une bibliothèque,
- Un service logement,
- Un agent POLLEC (Politique Locale d'Énergies Durables et du Climat),
- Une crèche,
- Un magasin de seconde main,
- Une Maison des solidarités,
- Une Espace générations santé

La majorité PS-IC a veillé également à développer et à mettre en place des outils de concertation, en mettant sur pied des groupes de travail liés à diverses matières (mémoires, jumelages, travaux, sports moteurs, vélos, etc.), mais également en se tenant à la disposition des citoyens, notamment via les permanences citoyennes organisées par le Collège communal.

8.2. Nos réalisations concrètes récentes :

- Nous avons réaménagé les locaux du service de la population pour un meilleur accueil ;
- Nous nous sommes dotés d'un e-guichet (guichet électronique) permettant l'accès à de nombreux documents, de manière totalement gratuite et de chez soi, tout en maintenant un guichet physique et humain pour celles et ceux qui le préfèrent ;
- Nous avons développé un tout nouveau site internet communal ;
- Nous avons développé également une application « Commune de Marchin » ;
- Nous avons proposé un nouveau concept plus efficient de journal communal (« March'Info ») ;
- Nous avons renforcé l'espace public numérique notamment pour les étudiants ;

- Nous avons organisé des réunions thématiques sur des faits d'actualité ou de société (énergies renouvelables, épuration des eaux, mobilité, etc.) ;
- Nous avons mis en place des permanences citoyennes avec les élus chaque premier samedi du mois, sans rendez-vous entre 10h et 12h, à l'administration communale ;
- Nous avons simplifié le droit d'interpellation des citoyens au conseil communal ;
- Nous avons pérennisé les outils de concertation avec le citoyen (Commission communale d'aménagement du territoire, conseil des utilisateurs auprès de la Régie des sports et de la bibliothèque, « Les grandes questions » avec les écoles, Conseil consultatif des aînés, conseil de participation des écoles, etc.) ;
- Nous avons pérennisé et développé nos services communaux en veillant également au bien-être des travailleurs ;
- Nous avons valorisé nos agents communaux des échelles barémiques les plus basses vers des échelles barémiques supérieures ;
- Nous avons permis aux agents communaux de plus de 60 ans, exerçant des tâches pénibles, de passer sur un régime horaire de 4/5, en conservant leur traitement initial à temps plein.

8.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous maintiendrons nos services communaux en rencontrant également les nouveaux besoins ;
- Nous poursuivrons le développement de l'équipement communal (informatique, matériel roulant, équipement destiné aux travaux, etc.) ;
- Nous renforcerons la politique de bien-être au travail ;
- Nous développerons des outils modernes de gestion, en soutien direct de nos services (cartographies, répertoires numérique, IA, etc.) ;
- Nous maintiendrons les concertations avec le citoyen et développerons des budgets participatifs par projet ;
- Nous proposerons la mise en place d'un Conseil consultatif des quartiers (CCQ), au sein duquel des représentants de chaque quartier seront invités à échanger entre eux et avec leurs élus de sujets choisis ;
- Nous développerons la mise en place de boîtes à idées par quartier et/ou lieu de vie ;

- Nous organiserons des journées thématiques pour encore mieux se connaître et encore mieux travailler ensemble ;
- Nous proposerons une réunion annuelle des comités et associations marchinoises en vue de développer les collaborations, coordonner les agendas et améliorer les processus de communication.
 - Nous installerons un bureau de police à l'ancienne Belfius (meilleure accessibilité, meilleure visibilité) ;
 - Nous mettrons à disposition une remorque et des outils partagés pour l'organisation de festivités dans les quartiers ;
 - Nous améliorerons l'accès à nos bâtiments publics notamment pour les personnes à mobilité réduite.

9. Enfance et jeunesse

9.1. État des lieux :

L'accueil de la petite enfance est un enjeu crucial pour les parents.

À Marchin, une politique active de la petite enfance a été menée au niveau communal, en permettant par exemple un accueil accessible à tous, avec le développement de la crèche communale « Les p'tits Spirous », faisant passer ainsi le nombre de places d'accueil de 12 à 30 en 2017 (Plan cigogne).

Les bâtiments ont été complètement rénovés et ont vu leur superficie doubler dans un espace coloré, accueillant et convivial pour les enfants et l'équipe.

En outre, le service d'accueil temps libre « Jeux d'enfants » est animé par une équipe éducative préoccupée par le bien-être et le respect du rythme des enfants, dès 7h00 et jusqu'à 18h30 en période scolaire.

Ce service gère également l'accueil pendant les vacances, en organisant des plaines de jeux et des stages proposés aux enfants allant de 2 ans ½ à 12 ans.

Pour les jeunes, notre politique se décline par des actions culturelles et sportives, en collaboration notamment avec le centre culturel, le centre sportif local et les associations culturelles, ainsi que les clubs sportifs (stages sportifs, ateliers divers, stages culturels, voyages, sorties, etc.).

Dans le cadre du Plan de cohésion sociale de la Commune de Marchin, et en collaboration avec l'ASBL Devenirs, un travail est également mené avec les jeunes dans différents quartiers de la commune.

Le projet Graine d'artisan poursuit à la fois un objectif de découverte des métiers techniques et technologiques parfois dévalorisés, mais également la transmission des savoir-faire et les gestes de nos artisans dans un cadre intergénérationnel.

Enfin, l'opération « Été solidaire » permet à la Commune de Marchin d'engager des étudiants durant l'été, pour réaliser des travaux, par exemple chez les seniors qui en font la demande.

9.2. Nos réalisations concrètes récentes :

- L'augmentation du nombre de places d'accueil dans la crèche communale ;
- Le renforcement de notre soutien à la parentalité, notamment par la création de logements d'artistes (Maison de Mouscron) et projet de résidences circassiennes ;
- L'organisation des stages de vacances (plaines et stages sportifs en collaboration avec le centre sportif local) ;

- La réalisation d’une nouvelle AGORA accessible à tous à Marchin Sport ;
- La réhabilitation d’un ancien terrain de vélocross aux Bruyères ;
- L’organisation d’ateliers intergénérationnels à la Belle-Maison avec des seniors et des enfants ;
- L’organisation du salon jobs étudiants et des formations au permis de conduire ;
- Le soutien aux scouts de Marchin-Vyle dans leurs activités, mais également afin de leur permettre d’occuper des locaux suffisamment grands et adaptés ;
- La collaboration avec le planning familial.

9.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous renforcerons le soutien à la parentalité, avec une attention particulière aux familles monoparentales ;
- Nous développerons des logements tremplins pour les jeunes ;
- Nous améliorerons et augmenterons l’offre d’accueil pour la petite enfance ;
- Nous améliorerons l’infrastructure de l’accueil extrascolaire ;
- Nous redévelopperons des maisons de jeunes ou espaces de jeunes ;
- Nous travaillerons sur la création d’une AMO (aide en milieu ouvert) marchinoise ;
- Nous créerons des aires de jeux dans chaque hameau et rénoverons les aires de jeux existantes ;
- Nous travaillerons sur la prévention des assuétudes et le développement des cycles de formation pour les acteurs de terrain ;
- Nous porterons une attention particulière aux jeunes adultes dans un souci de lutte contre l’exclusion et la précarité (aide à la parentalité, aide à la recherche d’emploi et de formation, etc.).
- Nous poursuivrons le soutien aux scouts de Marchin-Vyle ;
- Nous proposerons des activités destinées à développer le sens critique des plus jeunes (éducation aux médias, citoyenneté, etc.).

10. Aînés

10.1. Etat des lieux :

On rencontre le phénomène du vieillissement de la population à Marchin, comme partout en Europe. Dans ce contexte, il est important de préserver un cadre de vie et des services de qualité pour nos aînés.

Pour poursuivre et défendre cette politique, nous pouvons compter sur nos outils actuels :

- Le Conseil consultatif des aînés (CCA), lequel est particulièrement dynamique et motivé et réfléchit chaque année aux thématiques qui les préoccupent, apportant notamment au Conseil communal un éclairage important ;
- Un service seniors communal, soucieux des activités organisées par et pour les seniors, sur des thématiques tournant par exemple autour du bien-être physique, du bien-être mental, du partage de savoirs ou de la découverte culturelle ;
- Des repas solidaires, à raison de 4 jours par semaine, à la Maison des solidarités, proposant ainsi des repas chauds à la population à des prix très démocratiques ;
- Des logements seniors au sein de la Belle-Maison ;
- Des projets intergénérationnels (Été solidaire, ateliers intergénérationnels, Bricoleur solidaire, etc.) ;
- Des collaborations avec l'ASBL « Domisiladoré », situé à proximité de la Belle-Maison (foyer pour adultes porteurs d'un handicap) ;
- Des lieux intergénérationnels, comme le magasin de seconde main, complètement relifté en 2024, et son espace « papote ».

10.2. Nos réalisations concrètes récentes :

- Nous avons concrétisé l'installation d'un distributeur de billets de banque (Batopin) à la place de l'ancienne banque Belfius (préoccupation importante exprimée par le CCA) ;
- Nous avons soutenu nos aînés lors des situations de crises, et plus particulièrement lors de la crise sanitaire, par la distribution de masques, par un accompagnement dans les centres de vaccination et par l'accomplissement des démarches administratives utiles ;
- Nous avons soutenu les activités du CCA en lui offrant les moyens ou la logistique pour les mener à bien ;

- Nous avons concrétisé la réalisation d'un abri de jardin à la Belle-Maison ;
- Nous avons poursuivi la rénovation du bâtiment de la Belle-Maison (châssis, douche, etc.) ;
- Nous avons pérennisé le service seniors destiné à répondre aux besoins et aux préoccupations des aînés ;
- Nous avons organisé les distributions de cougnous et de nids de Pâques ;
- Nous avons intégré le projet « Bien vieillir au pays des Condruses » via le GAL ;
- Nous avons organisé des activités spécifiques pour seniors à l'Espace générations santé (conférences, etc.) ;
- Nous avons développé l'usage d'un « triporteur » pour les personnes à mobilité réduite ;
- Nous avons développé l'offre sportive à destination des seniors (« Je marche pour ma forme », « Citoyen en mouvement pour ma santé » en collaboration avec le CHU, etc.).

10.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons notre collaboration avec le Conseil consultatif des aînés et irons à la rencontre de nos seniors les plus isolés ;
- Nous repenserons l'habitat senior et poursuivrons la rénovation autour du bâtiment de la Belle-Maison ;
- Nous poursuivrons le développement des projets intergénérationnels, vecteur de cohésion, de solidarité et de mise en valeur de l'expérience de nos aînés ;
- Nous veillerons à l'amélioration du quotidien de nos seniors, en rendant plus accessibles les aides à domicile, les soins infirmiers, les aide-ménagères et les repas ;
- Nous défendrons l'accessibilité des services à nos seniors (distributeur de billets de banque, poste, soins médicaux, alimentation etc.) ;
- Nous continuerons à défendre le projet de Résidences citoyennes marchinoises, en collaboration avec la Société wallonne du logement et l'intercommunale AGILIS.

- Nous développerons une stratégie d'aides et de services à domicile ;
- Nous renforcerons l'assistance numérique et administrative ;
- Nous proposerons la création d'un collectif de seniors actifs.

11. Solidarité, politique sociale et attention particulière aux personnes en situation de handicap

11.1. État des lieux :

Notre politique entendra toujours mettre l'accent sur la solidarité, l'égalité des chances et la protection ou la défense des personnes en situation de difficulté.

Ainsi, la Commune dispose d'ores et déjà de nombreux outils pour mener cette politique sociale et d'égalité des chances comme :

- Le CPAS qui accompagne en moyenne 200 ménages et offre également un service de médiation de dettes en soutien à une septantaine de ménages avec des guidances budgétaires ;
- Des Initiatives locales d'accueil permettant également l'accueil d'une trentaine de personnes de nationalités différentes ;
- Aussi, le service d'insertion socioprofessionnelle accompagne toutes les personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et a permis à nombreuses d'entre elles, par le biais de contrats Article 60, d'obtenir un emploi ou de retrouver ses droits sociaux ;
- Enfin, le CPAS gère également 3 appartements tenus à disposition des personnes en situation de handicap et plusieurs logements de transit (situations d'urgence). Des colis alimentaires sont distribués tous les mois.

Ces chiffres traduisent les difficultés rencontrées par la population, notamment avec la succession de crises à laquelle nous avons dû faire face ces dernières années, ce qui nécessite une action sociale forte, intégrée et préventive.

Marchin peut en outre compter sur :

- Une synergie renforcée entre le CPAS et la Commune, lesquels occupent désormais des bâtiments connectés ;
- Une Maison des solidarités, lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de médiation et d'ouverture, qui a permis en outre de voir naître un restaurant solidaire offrant des repas chauds 4 jours par semaine (environ 4.300 repas servis chaque année), à des prix démocratiques et à un public mixte ;
- Une participation active dans l'Asbl « Le Château Vert », institution qui accueille des enfants et des adultes porteurs d'un handicap à Solières (Huy) ;
- Un magasin de vêtements de seconde main, créé en 2012 ;

- Un Service d’insertion sociale (SIS) pour rompre l’isolement social et améliorer le bien-être et la qualité de vie ;
- Un service communal Plan de cohésion sociale (PCS), destiné à coordonner le travail dans le quartier avec les jeunes et les moins jeunes ;
- Différentes opérations sociales (Bricoleur solidaire, Été solidaire, etc.) ;
- Des logements publics (représentant plus de 7 % des habitations sur notre commune) ;
- Une politique de mixité sociale et un souci de rénovation des logements ;
- Une politique visant l’accès aux logements ;
- Une politique visant à l’égalité des chances, à la défense et à l’inclusion des personnes en situation de handicap.

11.2. Nos réalisations concrètes récentes :

- Le soutien à la construction d’un foyer pour adultes présentant un handicap, par l’ASBL « Domisiladoré », notamment en mettant à disposition gratuite un terrain communal ;
- L’inclusion de la personne en situation de handicap dans le cadre des pratiques sportives, en créant par exemple un nouveau club de « boccia » et en intégrant les résidents du Château Vert à la montée de la Basse, organisée annuellement par le centre sportif local ;
- L’obtention des labels « Handicity » et « Ville amie démence » ;
- Redynamisation et rénovation du magasin de seconde main en 2024, lequel est également désormais doté d’un coin « papote », lieu d’accueil intergénérationnel ;
- Renforcement des collaborations entre la Commune et le CPAS ;
- Pérennisation de la Maison des solidarités et des repas solidaires ;
- Renforcement du Plan de cohésion sociale ;
- Création de la coupole sociale permettant de mutualiser les missions et les ressources des différents services destinés à améliorer nos actions sociales concrètes auprès des citoyens ;
- Encouragement de toutes les initiatives citoyennes porteuses de solidarité ;
- Nous avons fait face de manière efficace à la crise sanitaire en développant nos valeurs de cohésion sociale, de solidarité, d’entraide et de bienveillance ;

- Encouragement de la multiculturalité au travers, notamment, de l'intégration des personnes en Initiative locale d'accueil dans la vie de notre village et de la concrétisation d'un partenariat avec le CRIPEL (Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères) ;
- Consolidation du taxi social T-condruses et proposition d'un transport gratuit pour les personnes âgées ou en difficulté, avant l'installation du distributeur Batopin ;
- Organisation d'actions de prévention à l'Espace générations santé (via l'ONE pour les plus petits ou via le planning familial pour nos ados) ;
- Organisation d'une journée bien-être pour les femmes en situation de précarité ;
- Organisation de Noël's solidaires à la Maison des Solidarités ;
- Soutien au groupe local des A.A. notamment par la mise à disposition d'un local.

11.3. Et pour demain, nos propositions sont les suivantes :

- Nous poursuivrons le renforcement des synergies entre la commune et le CPAS ;
- Nous pérenniserons le Plan de cohésion sociale et la coupole sociale ;
- Nous continuerons à développer une cellule de crise destinée à gérer les situations exceptionnelles ;
- Nous poursuivrons les projets de la Maison des solidarités et le restaurant solidaire ;
- Nous ferons de l'intégration de la personne porteuse de handicap dans la vie sociale et professionnelle une priorité absolue, en proposant notamment la création d'un conseil consultatif des personnes porteuses d'un handicap ;
- Nous maintiendrons notre soutien au Château Vert, à l'ASBL « Domisiladoré » et à toute autre institution œuvrant dans le cadre de l'égalité des chances ou dans l'intérêt des personnes en situation de handicap ;
- Nous proposerons d'organiser une bourse aux fournitures scolaires ;
- Nous continuerons d'encourager toute initiative citoyenne porteuse de solidarité ;

- Nous poursuivrons nos actions en faveur de plus de justice sociale dans l'accès au logement, aux soins de santé, à la culture et au sport ;
- Nous poursuivrons l'aménagement des bâtiments et de l'espace publics pour les personnes porteuses d'un handicap ;
- Nous encouragerons l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le cadre de pratiques sportives et culturelles.

12. Nos outils et moyens : participation, gestion financière, équipement, supra-communalité et gestion des ressources humaines

12.1. Gestion financière :

La santé financière de la Commune est ce qui nous permet et nous permettra de continuer à mener nos politiques. Rigueur, transparence, travail de gestion au quotidien, suivi strict des dépenses, maîtrise des projets d'investissement.... Telle est la ligne suivie par la majorité et qui a permis de développer notre Commune par des infrastructures et services nouveaux tout en continuant à préserver et même augmenter son « bas de laine », assurance contre des jours moins bons.

12.2. Équipement :

Des infrastructures de qualité sont indispensables pour offrir les services les plus performants.

De nombreux bâtiments ont bénéficié, au-delà des travaux d'entretien récurrents, d'améliorations ou de réhabilitations parfois importantes. À cela, il convient d'ajouter de nombreux investissements économeurs d'énergie, réduisant ainsi notre facture énergétique globale.

Nous avons également procédé à l'acquisition de nouveaux matériels roulants et techniques, permettant à notre service travaux une plus grande efficacité.

12.3. Supra-communalité

Dans certains domaines, le territoire communal est trop petit pour que l'action soit pertinente. S'associer avec d'autres communes prend alors tout son sens. En alliant leurs forces, les pouvoirs locaux ont un rôle important à jouer. Ils constituent un levier dans des domaines aussi importants que la sécurité, la santé, le logement, la mobilité, le développement économique ou la protection de l'environnement.

Nous continuerons à développer des logiques territoriales par notre investissement, notamment, dans la Zone de Police du Condroz, la Zone de secours HEMECO, le Centre Hospitalier Régional de Huy, la société de logements publics Meuse Condroz Logement, l'Agence immobilière sociale du Pays de Huy, l'ASBL « Le Château Vert », le Syndicat d'initiative ou le GAL « Pays des Condruses ».

12.4. Ressources humaines

Nous avons à cœur de défendre le service public, à assister le personnel ouvrier, administratif et enseignant dans ses missions et à garantir une politique de ressources humaines juste et équitable ; à assurer une gestion transversale des services, à favoriser la concertation et la co-construction de solutions aux problèmes rencontrés. La qualité des services qui sont rendus à la population en dépend.